

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIR SAM COMMUNICATE » en abrégé « ISC »

Siège Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME ROXI, Lot  
21, Ilot 13

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/11/2023 , et enregistrés au CEPICI le 16/11/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIR SAM COMMUNICATE » en  
abrégé « ISC »

Objet : Mobile money ; Commerce général ;  
Vente de produits divers ;  
Prestations diverses. .Et pour la réalisation de l'  
objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Adjamé, ABIDJAN ADJAME ROXI, Lot  
21, Ilot 13

Dirigeant(s) M AHOUA KACOU PATRICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06699 du 01/12/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°83382/GTCA/RC/2023 du 01/12/2023

